

Communiqué de l'association des Éditeurs de la Région Occitanie (ÉRO)

Ventenac-Cabardès, le 19 février 2019

Un stand pour les auteurs autoédités sur la *Comédie du livre* 2019 : de qui (et de quoi) se moque-t-on ?

À trois mois de la prochaine *Comédie du livre* et au vu des changements opérés cette année par l'organisateur de ce salon, Montpellier-Méditerranée-Métropole, l'association des Éditeurs de la Région Occitanie s'étonne et s'inquiète de l'appel à candidatures d'auteurs autoédités dans le cadre d'un stand qui leur serait attribué.

Cette décision va en effet totalement à l'encontre de la charte des salons en région et du respect de la chaîne éditoriale dans son ensemble. Elle nuit par ailleurs et de manière considérable à la reconnaissance du professionnalisme des éditeurs. Enfin, elle va dans le sens des grands opérateurs de vente en ligne, en particulier Amazon qui, en poussant la mise en avant de l'autoédition, entretiennent une illusion intellectuelle tout en cherchant à exclure les éditeurs et les libraires de la chaîne du livre.

C'est pourquoi l'association des Éditeurs de la Région Occitanie dénonce fermement cet appel à candidature et demande à ce qu'il soit retiré du programme de la plus grande manifestation du livre d'Occitanie.

Le bureau de l'association des Éditeurs de la Région Occitanie

Pour rappel :

La Charte nationale des éditeurs en région édictée par la FILL (Fédération Interrégionale du Livre et de la Lecture) énonce clairement qu' « une profession doit s'appuyer sur un ensemble de repères établissant une déontologie qui permet d'instituer des relations durables entre l'ensemble des partenaires de la chaîne du livre. »

L'agence du livre Occitanie Livre et Lecture indique sur son site, à propos des manifestations littéraires, que « Les événements du livre et de la lecture jouent un rôle essentiel dans la vie artistique, économique et sociale d'un territoire, ainsi que dans la promotion des différents maillons de la chaîne du livre. L'auteur, l'éditeur, le libraire et le bibliothécaire ont chacun un rôle primordial qu'il ne faut pas négliger et qu'il faut mettre en valeur dans les manifestations littéraires. »

Par ailleurs une **Charte des manifestations littéraires** a été conçue en 2009 par l'ex-agence du livre en Languedoc-Roussillon (alors appelée Languedoc Roussillon Livre et Lecture), charte qui disait expressément que « Les auteurs invités [lors de manifestations littéraires] doivent être publiés à compte d'éditeur. » Cette charte a été signée en son temps par... Philippe Saurel, actuel président de Montpellier-Méditerranée-Métropole.